

**Décision portant nomination du directeur comptable et financier
intérimaire de la Caisse d'allocations familiales
de l'Aveyron**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article R. 122-4 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret du 22 novembre 2017 (JO du 23 novembre 2017) portant nomination de Monsieur Vincent Mazauric en qualité de directeur de la Caisse nationale des Allocations familiales ;
- Vu L'absence de directeur comptable et financier de la Caisse d'allocations familiales de l'Aveyron ;

DECIDE

- Article 1 : Monsieur Yann PORTAT, né le 17/05/1973 à Melun (77), est nommé en tant qu'intérimaire dans les fonctions de directeur comptable et financier de la Caisse d'allocations familiales de l'Aveyron.
- Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 1^{er} juillet 2019, jusqu'au retour du directeur comptable et financier.
- Article 3 : Le directeur comptable et financier national et le directeur de la Caisse d'allocations familiales de l'Aveyron sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Caf.fr.

Fait à Paris, le **26 JUIN 2019**



Vincent Mazauric



32 avenue de la Sibelle
75685 Paris cedex 14

Tél. : 01 45 65 52 52
Fax : 01 45 65 57 24